

La négociation se poursuit pour la FAE, les moyens de pression aussi !

NOUS NE PLIERONS PAS! Tel est le nouveau slogan, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) visant à lancer un message clair à nos directions d'établissements scolaires disant que la négociation n'est pas terminée. Nous exigeons toujours un réinvestissement en éducation, des améliorations de nos conditions de travail et une bonification de notre salaire. C'est dans cette perspective que le plan de relance a été adopté par les 34 000 enseignantes et enseignants de la FAE qui souhaitent continuer leurs moyens de pression.



Les moyens de pression, un passage obligé!

Cette pression est primordiale pour faire avancer les discussions en cours avec le gouvernement et pour assurer une présence constante de nos revendications enseignantes dans l'actualité. Pour ce faire, **tout un chacun doit se mobiliser et participer** afin d'appuyer la détermination de nos négociateurs qui croient que les enseignantes et les enseignants ainsi que l'école publique méritent mieux! Le plan de relance que nous vous présentons conservera des moyens, mis de l'avant dans le plan de la phase 3, qui avait été adopté en octobre 2015, seules quelques actions ont été bonifiées. Voici la liste des moyens d'action à appliquer afin de passer un hiver chaud!

Les six (6) moyens pour devenir le parfait membre mobilisé

1. « On coupe dans le gras ! » Les 32 heures s'appliquent en tout temps!

Bien qu'il s'agisse simplement de mettre en application de manière stricte notre contrat de travail, nous savons que ce moyen dérange. C'est la plupart du temps les petits « plus » que les enseignantes et les enseignants donnent bénévolement qui permettent aux établissements scolaires de fonctionner correctement en palliant le sous-financement de l'éducation. Moyen de pression ou pas, il est essentiel que l'apport du personnel enseignant soit reconnu. Pour ce faire, **nous nous en tiendrons strictement à notre tâche**, c'est-à-dire les heures pour lesquelles nous sommes payées. Par ailleurs, **aucune planification d'activités ne doit être prévue pour 2016-2017 si elles n'entrent pas dans les 32 heures pour lesquelles vous êtes rémunérés. Fini le bénévolat!**

2. Se réapproprier son autonomie professionnelle

Les directions d'école veulent nous imposer des formations contre notre gré? Notre réplique : nous les refuserons! Si les directions nous imposent du perfectionnement contre notre volonté, nous perturberons ces formations en prévenant les conseillers pédagogiques avant le début de la rencontre. Exerçons notre autonomie professionnelle!

3. Réunions très bruyantes

Finis les réunions silencieuses! Le temps vire à la perturbation bruyante des réunions. Lors du dépôt patronal en décembre 2014, la Fédération des directions d'école du Québec (FQDE) qui représente l'Association des directeurs d'écoles au Québec a fait des demandes auprès du Comité patronal de négociation des commissions scolaires francophones (CPNCF) qui font partie des demandes patronales discutées à la table de négociation. Vos directrices et directeurs d'école se sont directement ou indirectement prononcés en faveur des offres patronales. Afin de remémorer à nos directions notre désaccord, nous ferons systématiquement des actions bruyantes lors de toutes les réunions convoquées par les directions. Vos directions pourront vous consulter par l'intermédiaire de votre CPE s'ils ne veulent pas entendre constamment ce tintamarre.

4. « J'affiche ma colère! » Port du macaron et affichage constant

Il y a un grand principe en communication : ce qui ne se voit pas n'existe pas! Pour que la population et nos patrons n'oublient pas que les négociations continuent et que nous sommes toujours mobilisés, nous devons afficher sans relâche notre mécontentement. Affiches, macarons, autocollants, affiches électrostatiques dans vos véhicules sont, encore et toujours, les meilleures façons de montrer à tous que nous n'accepterons pas de nous appauvrir durant les cinq prochaines années ni de diminuer nos conditions de travail.

5. Les notes de façon manuscrite comme dans le bon vieux temps!

Vous souvenez-vous du temps où nous avions des conditions de travail décentes? En continuant de négocier, nous avons collectivement fait le choix d'améliorer nos conditions de travail et de refuser les reculs que veut nous imposer la partie patronale. Montrons à nos directions que nous pouvons, nous aussi, les faire reculer en des temps anciens, bien avant l'arrivée des ordinateurs et des fameux tableaux blancs interactifs (TBI). En réponse aux demandes de recul patronales, vous remettrez à une date déterminée par votre équipe syndicale vos notes de façon manuscrite à la personne déléguée de votre établissement. Vous devrez accompagner la personne déléguée lors de la remise officielle des notes à la direction. La remise est fixée au 26 février 2016. Il s'agit d'une date commune pour l'ensemble des établissements scolaires de la CSDL.

* Particularité pour la formation professionnelle (FP)

Le plan d'action national FAE comprend un volet spécifiquement prévu pour le secteur de la formation professionnelle. Le personnel enseignant devra retenir toutes les enveloppes d'examens jusqu'à l'acceptation d'une entente de principe ou au plus tard le 30 juin 2016, **en excluant les enveloppes des groupes d'élèves qui terminent leur formation, afin de ne pas nuire à la diplomation.**

6. Les profs de Laval n'ont pas froid aux yeux!

Cette action vise à démontrer à la population qui appuie toujours les revendications enseignantes que nous n'avons pas baissé les bras et que nous sommes toujours présents. Nous demandons à chacune des équipes-écoles de sortir à l'extérieur de leur établissement pour prendre une photo de groupe, drapeau à la main pour ensuite nous la transmettre afin de permettre une diffusion sur les médias sociaux **d'ici le 19 février prochain**. L'objectif est de créer un « buzz » et d'inviter les autres syndicats de la FAE à suivre le mouvement.

Votre photo doit être acheminée par courriel à pmorin@sregionalaval.ca qui en assurera la diffusion.

Par ailleurs, le SERL vous invite à maintenir vos manifestations hebdomadaires symboliques de 13,5 minutes. Le moment choisi est déterminé par l'équipe-école. Rappelons-nous que le choix du 13,5 correspond au pourcentage d'augmentation salariale nécessaire pour s'ajuster au coût de la vie.

De l'animation, vous est offerte pour réchauffer vos manifestations, il suffit d'en faire la demande à Pierre Morin au 450 978-1513.

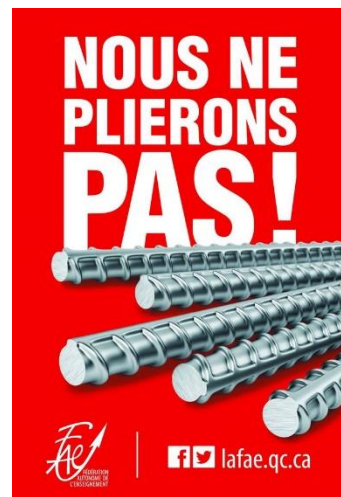
Actions surprises de visibilité

Des actions surprises de visibilité seront organisées dans les semaines qui viennent. Ces gestes d'éclats seront de nature locale ou fédérative. Les enseignantes et les enseignants qui souhaiteraient participer aux diverses actions doivent communiquer avec Pierre Morin par téléphone ou par courriel pmorin@sregionlaval.ca afin d'y participer ou encore pour faire des suggestions de moyens d'action.

Appui au mouvement « Je protège mon école publique! »

Le SERL invite ses membres, conformément au plan d'action national de la FAE, à appuyer les mouvements qui appuient l'école publique et à y participer. Le mouvement « Je protège mon école publique! » organise régulièrement au début de chaque mois des chaînes humaines entourant les écoles, vous êtes encouragés à participer à de telles initiatives et à nous envoyer vos photos.

Rappelons-nous que nos actions individuelles profitent à toutes les enseignantes et à tous les enseignants, qu'ils soient impliqués ou non. Par esprit de solidarité, participez tous! Soyez engagés pour l'avancement de vos conditions de travail! Ayez du plaisir! Serrons-nous les coudes! **Nous ne plierons pas!**



Le responsable d'action-mobilisation,

Pierre Morin